Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9070263
Centre d'intérêt : 755

Programme de perfectionnement collectif en didactique à l'intention des enseignants de français ou d'anglais, langue seconde, et des enseignants des classes d'accueil ou de francisation, du primaire et du secondaire 1990-1991 -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1990?]
[2, [5] p. ; 36 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec)

"Subventionné par le Secrétaire d'Etat, Ottawa ; administré par le Ministère de l'éducation, Québec". Code : 28-2495 ; 9091-0072.

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s) : * Programme de perfectionnement * Perfectionnement des enseignants * Français (Langue) * Anglais (Langue) * Langue seconde * Classe d'accueil * Classe de francisation * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le MEQ, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat, offre aux commissions scolaires dispensant l'enseignement primaire et secondaire la possibilité d'organiser des activités de perfectionnement pour les enseignants et les conseillers pédagogiques qui oeuvrent dans le domaine du français et de l'anglais, langues secondes, et dans le domaine du français pour les classes d'accueil et de francisation. Les buts du perfectionnement collectif en didactique sont : 1. d'améliorer la qualité de l'intervention pédagogique, 2. d'améliorer la pratique de l'enseignement, d'initier les enseignants aux nouvelles approches pédagogiques en langue seconde et à leurs applications, 3. de rendre les enseignants capables de faire le lien entre l'intervention pédagogique en langue seconde et l'intervention en langue d'enseignement, 4. de rendre les enseignants aptes à préciser leurs objectifs pédagogiques en fonction des nouvelles approches et à planifier leurs activités d'apprentissage et d'évaluation en conséquence. Le document fournit toute l'information nécessaire à ceux qui désireraient s'inscrire à ce nouveau programme de perfectionnement collectif.

Type de document :
Notice(s) connexe(s) : 8870704, 8770970

Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ 9070963
Centre d'intérêt : 755

Programme de perfectionnement collectif en didactique à l'intention des enseignants de français ou d'anglais, langue seconde, et des enseignants des classes d'accueil ou de francisation, du primaire et du secondaire 1990-1991. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1990?].
12, [5] p. ; 36 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec)

"Subventionné par le Secrétaire d'Etat, Ottawa ; administré par le Ministère de l'éducation, Québec". Code : 28-2495 ; 9091-0072.

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s) : Programme de perfectionnement * Perfectionnement des enseignants * Français (Langue) * Anglais (Langue) * Langue seconde * Classe d'accueil * Classe de francisation * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le MEQ, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat, offre aux commissions scolaires dispensant l'enseignement primaire et secondaire la possibilité d'organiser des activités de perfectionnement pour les enseignants et les conseillers pédagogiques qui oeuvrent dans le domaine du français et de l'anglais, langues secondes, et dans le domaine du français pour les classes d'accueil et de francisation. Les buts du perfectionnement collectif en didactique sont : 1. d'améliorer la qualité de l'intervention pédagogique, 2. d'améliorer la pratique de l'enseignement, d'initier les enseignants aux nouvelles approches pédagogiques en langue seconde et à leurs applications, 3. de rendre les enseignants capables de faire le lien entre l'intervention pédagogique en langue seconde et l'intervention en langue d'enseignement, 4. de rendre les enseignants aptes à préciser leurs objectifs pédagogiques en fonction des nouvelles approches et à planifier leurs activités d'apprentissage et d'évaluation en conséquence. Le document fournit toute l'information nécessaire à ceux qui désireraient s'inscrire à ce nouveau programme de perfectionnement collectif.

Type de document :
Notice(s) connexe(s) : 8870704, 8770970

DOCUMENT D'INFORMATION

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL OU DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1990-1991

Subventionné par le
Secrétaire d'État
Ottawa

Administré par
le ministère de l'Éducation
Québec

Québec

90-70263

DOCUMENT D'INFORMATION

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL OU DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1990-1991

Subventionné par le
Secrétaire d'État
Ottawa

Administré par
le ministère de l'Éducation
Québec

— AVERTISSEMENT —

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Programme de perfectionnement collectif en didactique à l'intention des enseignants de français ou d'anglais, langue seconde, et des enseignants des classes d'accueil ou de francisation, du primaire et du secondaire

1.0 Personnes à qui s'adresse le document

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Secrétariat d'État, offre aux commissions scolaires la possibilité d'organiser des activités de perfectionnement à l'intention des enseignants et des conseillers pédagogiques dont le travail est lié à l'enseignement du français ou de l'anglais, langue seconde, ou encore à l'intention des enseignants des classes d'accueil ou de francisation.

2.0 Projets prioritaire pour l'anglais, langue seconde

Pour l'année 1990-1991, la priorité est accordée aux **modules de perfectionnement collectif** en didactique qui ont été spécialement élaborés à l'intention des enseignants.

Chacun des modules, qui devraient être présentés selon un ordre séquentiel, s'intitulent comme suit :

Anglais, langue seconde

Module 1: The language learning process
Module 2: Methodology I
Module 3: Methodology II
Module 4: Second language evaluation

L'enseignement consécutif de ces modules représente une progression logique allant des principes généraux à des applications particulières. C'est normalement un conseiller pédagogique qui devrait animer les modules 2, 3 et 4.

Chaque année, les commissions scolaires sont donc invitées **à choisir un module de perfectionnement collectif**.

Si le budget le permet, certains autres projets pourraient être acceptés à condition qu'ils respectent la définition, les buts et les critères énumérés aux points 3.0, 4.0, 5.0, 6.0.

3.0 Projets prioritaires pour le français, langue seconde

Pour l'année 1990-1991, la priorité est accordée aux **modules de perfectionnement collectif** en didactique qui ont été spécialement élaborés à l'intention des enseignants.

Les titres de chacun des modules sont les suivants :

Français, langue seconde

Module 1: Apprentissage d'une langue seconde
Module 2: Méthodes axées sur la communication I
Module 3: Méthodes axées sur la communication II
Module 4: Évaluation en langue seconde
Module 5: Enseignement de la grammaire
Module 6: La lecture au secondaire

Immersion en langue française (primaire)

Module 7: Immersion en langue française — Unité 1: L'enseignement de la langue parlée

Français, classe d'accueil ou de francisation

Module 1: Apprentissage d'une langue seconde
Module 2: Méthodes axées sur la communication I
Module 8: La communication orale au primaire

Pour l'accueil, certains projets de perfectionnement seront également considérés comme prioritaires; ceux s'adressant aux enseignants qui n'ont jamais reçu de formation ou de perfectionnement relativement aux programmes d'études et aux guides pédagogiques.

Si le budget le permet, certains autres projets pourraient être acceptés à condition qu'ils respectent la définition, les buts et les critères énumérés aux points 3.0, 4.0, 5.0 et 6.0.

4.0 La définition

Un projet de perfectionnement collectif est un projet:

4.1 dont les objectifs sont conformes à l'article 5.0 du présent document;

4.2 qui est réalisé durant une ou plusieurs sessions de durée variable;

4.3 qui permet la tenue d'activités visant à explorer un ou plusieurs aspects d'un des thèmes énumérés à l'article 6.0;

4.4 qui s'adresse à un groupe d'enseignants ayant un besoin commun de perfectionnement. Par conséquent, lors de ces sessions, il est important que les participants fassent toujours partie du même groupe, peu importe le contenu de la ou des sessions.

5.0 Objectifs du perfectionnement collectif en didactique

5.1 Améliorer la qualité de l'action pédagogique des enseignants sans que cela soit nécessairement pour obtenir des unités ou crédits.

5.2 Initier les enseignants aux nouvelles approches pédagogiques et aux diverses méthodologies d'enseignement d'une langue seconde.

5.3 Habiliter les enseignants à utiliser les nouvelles approches pédagogiques et les diverses méthodologies d'enseignement d'une langue seconde.

5.4 Habiliter les enseignants des classes d'accueil et de francisation à faire le lien entre l'intervention pédagogique en langue seconde et l'intervention en langue d'enseignement.

5.5 Habiliter les enseignants à préciser leurs objectifs pédagogiques en fonction des nouvelles approches, et à planifier leurs activités d'apprentissage et d'évaluation en conséquence.

6.0 Critères pédagogiques retenus pour analyser et sélectionner les projets

Les projets traitent des thèmes énumérés ci-dessous pourront être retenus.

6.1 Aspects théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage.

Exemples:

- rôle de l'erreur dans l'approche communicative;
- processus d'apprentissage;
- modèles d'enseignement et d'apprentissage;
- facteurs qui influencent l'apprentissage.

6.2 Aspects pratiques et méthodologiques de l'enseignement de l'apprentissage d'une langue seconde.

Exemples:

- planification de l'enseignement;
- traitement des erreurs dans une approche communicative;
- activités d'écoute ou de compréhension orale;
- contextualisation;
- activités de communication: jeux de rôles, simulation, résolution de problèmes;
- exploitation du journal en classe;
- exploitation du document authentique;
- élaboration d'activités visant la créativité langagière.

6.3 Évaluation formative et sommative.

Exemples:

- buts visés en évaluation;
- démarche évaluative;
- techniques d'évaluation;
- élaboration d'instruments.

6.4 Projets permettant de répondre à des besoins particuliers.

Exemples:

- informatique et enseignement d'une langue seconde;
- pistes ou suggestions d'enrichissement;
- adaptation du programme à des élèves doués, à des élèves en adaptation scolaire et à d'autres cas similaires;
- adaptation de l'enseignement d'une langue seconde aux autochtones.

7.0 Critères administratifs retenus pour analyser et sélectionner les projets

Les projets seront analysés en tenant compte des critères administratifs suivants :

7.1 répartition régionale, compte tenu des sommes d'argent disponibles;

7.2 répartition au prorata des effectifs anglophones et francophones;

7.3 projets réalisés totalement ou en partie durant les journées de planification ou en dehors des heures de classe (ces projets seront privilégiés).

8.0 Modalités de financement

8.1 La période de réalisation des projets s'étend du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991.

8.2 Le coût d'un projet de perfectionnement pour un groupe donné ne pourra excéder 600 $ par enseignant incluant les frais d'animation.

8.3 Les dépenses admissibles sont les suivantes :

- les honoraires (maximum de 350 $ par jour) et les frais de séjour et de déplacement des personnes chargées de l'animation;
- les frais de séjour et de déplacement des participants, s'il y a lieu;
- les frais de suppléance des participants, s'il y a lieu.

NOTES : — Le versement d'honoraires à un professionnel non enseignant rattaché à la commission scolaire qui présente le projet est exclu.

— L'achat de matériel didactique n'est pas autorisé.

8.4 Les montants versés pour ces projets d'activités ne peuvent pas être transférés à un autre dossier ou reportés à une autre année financière.

8.5 Les montants soumis font d'abord l'objet d'une approbation. Toutefois, ils sont versés conformément aux modalités de remboursement prévues au point 10.0 du présent document.

9.0 Modalités d'inscription

9.1 La commission scolaire remplit le **Formulaire de présentation d'un projet de perfectionnement collectif en didactique** annexé au présent document et le fait parvenir avant le 15 juin 1990 à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation
Monsieur Franklin McInnes
Direction générale des programmes
Direction de la formation du personnel scolaire
1035, rue De La Chevrotière, 9e étage
Québec
G1R 5A5

Tél. : (418) 643-2948

9.2 Le responsable du programme de perfectionnement collectif communiquera par écrit la décision du comité de sélection des projets au directeur général de la commission scolaire, et en transmettra une copie au responsable du projet.

Annexe I

Description des modules d'anglais, langue seconde

Module 1: The Language Learning Prosess Apprentissage d'une langue (30 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre les rôles respectifs de l'enseignant et de l'élève dans le processus d'apprentissage d'une langue seconde.

Objectifs spécifiques

Renseigner les participants sur les recherches et ou théories portant sur:

1. les différences individuelles qui ont un effet sur l'apprentissage d'une langue seconde (ex.: âge de l'élève, attitude, motivation, aptitude, etc.);
2. l'apprentissage des langues: leur évolution et leurs rapports avec la méthodologie de l'enseignement des langues;
3. les erreurs relatives à l'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde, et les étapes à suivre;
4. les processus et les méthodes d'apprentissage des langues, que cet apprentissage soit « naturel » ou qu'il se fasse en classe (ex.: généralisation, imitation, etc.);
5. les contextes d'apprentissage « naturel » et scolaire (ex.: le niveau de langue utilisé lorsqu'on s'adresse aux élèves, l'interaction, le temps disponible, la rétroaction sur les erreurs, etc.);
6. la distinction entre la langue de l'élève et la langue qu'il est capable de comprendre et d'apprendre, et qu'il désire comprendre et apprendre;
7. les types d'interaction (enseignant-élève, élèves entre eux) qui facilitent l'apprentissage d'une langue seconde.

Module 2: Methodology I (30 heures) (Methodology I)

Objectifs généraux

1. Développer une compréhension des stratégies et des techniques d'enseignement d'une langue seconde propres à diverses méthodologies.
2. Comparer l'approche axée sur la communication avec d'autres approches (ex.: grammaire-traduction, méthode directe, lecture, audio-orale) et ce, dans la perspective du processus d'apprentissage.

Objectifs spécifiques

1. Habiliter les participants à analyser les diverses approches, méthodes et stratégies d'enseignement en fonction du processus d'apprentissage.
2. Habiliter les participants à analyser la valeur des techniques utilisées dans les diverses approches traditionnelles en fonction du processus d'apprentissage.
3. Habiliter les participants à analyser la valeur des techniques de l'approche axée sur la communication en fonction du processus d'apprentissage.
4. Faire prendre conscience aux participants de la valeur de chacune des techniques relatives à l'apprentissage d'une langue seconde.
5. Habiliter les participants à organiser des activités axées sur la communication.

Module 3: Méthodologie II (30 heures) **(Methodology II)**

Objectif général

Permettre aux participants de développer des stratégies et des techniques compatibles avec une approche basée sur la communication.

Objectifs spécifiques

1. Faire connaître aux participants les caractéristiques d'une situation d'apprentissage basée sur la communication.
2. Habiliter les participants à utiliser la démarche pédagogique la plus conforme à l'approche axée sur la communication.
3. Rendre les participants aptes à évaluer les activités permettant l'acquisition d'habiletés.
4. Habiliter les participants à explorer les techniques permettant d'organiser et de diriger un groupe apprenant une langue seconde.
5. Permettre aux participants de se familiariser avec le rôle, la place et le traitement pédagogique de la grammaire dans une approche axée sur la communication.

Module 4: L'Évaluation des acquis en langue seconde (30 heures) **(Second language evaluation)**

Objectif général

Permettre aux participants d'examiner et de développer des façons de mettre en pratique les principes théoriques relatifs à l'évaluation des acquis en anglais, langue seconde, en tenant compte de l'approche axée sur la communication.

Objectifs spécifiques

1. Permettre aux participants de se familiariser avec la définition et les étapes de l'évaluation pédagogique et situer celle-ci dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.
2. Permettre aux participants d'explorer l'influence de l'approche axée sur la communication sur les pratiques évaluatives.
3. Habiliter les participants à énumérer et à privilégier les types d'instruments de mesure et de tâches évaluatives en fonction de l'objet et des objectifs d'évaluation.
4. Habiliter les participants à produire des instruments d'évaluation formative et sommative qui soient congruents avec l'approche pédagogique préconisée par le programme et avec l'objet d'évaluation.
5. Habiliter les participants à produire et à utiliser des grilles et instruments appropriés à l'évaluation de la partie orale.
6. Habiliter les participants aptes à analyser divers types d'instruments de mesure en vue de:
   - les améliorer;
   - porter un jugement sur la validité de ces instruments;
   - mieux évaluer la performance des élèves.

Annexe II

Description des modules de français, langue seconde

Module 1: Le processus d'apprentissage d'une langue (30 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre les rôles respectifs de l'enseignant et de l'élève dans le processus d'apprentissage d'une langue seconde.

Objectifs spécifiques

Renseigner les participants sur les recherches et/ou théories portant sur:

1. les différences individuelles qui ont un effet sur l'apprentissage d'une langue seconde (ex.: âge de l'élève, attitude, motivation, aptitude, etc.);
2. l'apprentissage des langues: leur évolution et leurs rapports avec la méthodologie de l'enseignement des langues;
3. les erreurs relatives à l'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde, et les étapes à suivre;
4. les processus et méthodes d'apprentissage des langues, que cet apprentissage soit « naturel » ou qu'il se fasse en classe (ex.: généralisation, imitation, etc.);
5. les contextes d'apprentissage « naturel » et scolaire (ex.: le niveau de langue utilisé lorsqu'on s'adresse à l'élève, l'interaction, le temps disponible, la rétroaction sur les erreurs, etc.);
6. la distinction entre la langue de l'élève et la langue qu'il est capable de comprendre et d'apprendre, et qu'il désire comprendre et apprendre;
7. les types d'interaction (enseignant-élève, élèves entre eux) qui facilitent l'apprentissage d'une langue seconde.

Module 2: Méthodes axées sur la communication I (30 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre la nature et la valeur de quelques stratégies et techniques utilisées dans les cours s'inspirant de l'approche axée sur la communication.

Objectifs spécifiques

À la fin du stage, les participants devraient être capables:

1. de situer l'approche axée sur la communication parmi les méthodes contemporaines d'enseignement des langues.

   Au cours de la session, ils auront:
   - énuméré les différentes caractéristiques d'une **méthode-approche**;
   - analysé quelques-unes des méthodes les plus connues;
   - déterminé et évalué les principes de base de l'approche axée sur la communication en la comparant aux autres méthodes;
2. d'établir une distinction entre les caractéristiques principales des contenus de cours des méthodes traditionnelles et des contenus de cours de l'approche axée sur la communication.

   Au cours de la session, ils auront:
   - examiné et comparé, sur plusieurs plans, du matériel pédagogique de type traditionnel et du matériel axé sur la communication;
   - réfléchi à la question de répartition de contenus;
   - clarifié les concepts d'authenticité, de pertinence, de richesse et de variété en fonction des contenus;
   - dressé une liste des textes utilisés dans les cours axés sur la communication;
   - établi d'autres critères de sélection;
   - élaboré des grilles de sélection de contenu;
   - fait un choix quant au mode de présentation des contenus;
   - clarifié la notion de situation de communication;
   - fixé les paramètres d'une situation de communication;
   - envisagé les effets de la nouvelle façon de percevoir la langue sur la méthode d'enseignement;
3. de déterminer la valeur de certaines techniques et démarches utilisées dans les méthodes traditionnelles ainsi que dans l'approche axée sur la communication, et d'organiser des activités axées sur la communication en s'appuyant sur les principes présentés.

   Au cours de la session, ils auront:
   - analysé les méthodes d'enseignement traditionnelles et celles qui sont axées sur la communication;
   - relevé les principes psychologiques, pédagogiques et linguistiques qui les sous-tendent;
   - réfléchi sur leur valeur dans diverses phases de démarches types;
   - réfléchi sur le rôle des élèves et des enseignants au cours de ces activités;
   - organisé des activités en se basant sur quelques-uns des principes énumérés (intention de communiquer, transfert d'information, écart d'information, « information Gap », traitement de l'information, résolution de problème, interaction, etc.)

Module 3: Méthodes axées sur la communication II (30 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de développer des méthodes et des techniques dont les caractéristiques sont compatibles avec une approche basée sur la communication.

Objectifs spécifiques

Permettre aux participants :

1. de se familiariser avec les orientations du programme et de simuler des exercices d'écoute et de communication orale;
2. de se familiariser avec les orientations du programme et de simuler des exercices de communication écrite;
3. d'utiliser le matériel pédagogique en vigueur;
4. d'apprendre à tirer parti des erreurs faites par les élèves dans l'apprentissage d'une langue seconde et de se familiariser avec diverses techniques de correction;
5. de se familiariser avec le rôle, la place et le traitement pédagogique de la grammaire dans une approche axée sur la communication.

Module 4: Évaluation des acquis en langue seconde

Objectif général

Permettre aux participants d'étudier les principes théoriques de l'évaluation en langue seconde et de les mettre en pratique relativement à l'évaluation du français, langue seconde, selon une approche axée sur la communication.

Objectifs spécifiques

Permettre aux participants :

1. de faire la relation entre l'enseignement d'une langue seconde, l'apprentissage d'une langue seconde et l'évaluation des acquis;
2. de préciser les aspects essentiels de l'évaluation;
3. de se familiariser avec la démarche d'évaluation;
4. de déterminer les critères d'évaluation en communication orale;
5. de terminer les seuils de performance en communication orale à l'aide de grilles et d'échelles;
6. de préparer un instrument de mesure pour la communication orale en vue des évaluations formative et sommative;
7. de déterminer les critères d'évaluation de l'écoute;
8. de déterminer les composantes d'un instrument de mesure en vue des évaluations formative et sommative;
9. de préparer un instrument de mesure en vue des évaluations formative et sommative;
10. de définir les seuils de performance relativement à l'écrit;
11. de déterminer les critères d'évaluation relativement à l'écrit;
12. de déterminer les composantes d'un instrument de mesure en vue des évaluations formative et sommative;
13. d'élaborer un schéma d'épreuve intégrée.

Module 5: Enseignement de la grammaire
(10 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre, aux fins d'expérimentation, le rôle et la place de la grammaire dans l'enseignement d'une langue seconde, et de l'expérimenter conformément à une méthode axée sur la communication.

Objectifs spécifiques

Permettre aux participants:

1. de réfléchir sur leur méthode d'enseignement de la grammaire;
2. de constater le rôle des connaissances grammaticales dans une méthode d'enseignement axée sur le transfert des connaissances;
3. d'adopter une démarche pédagogique facilitant le développement d'habiletés;
4. de situer la place de l'enseignement de la grammaire dans la démarche pédagogique;
5. de définir l'importance à accorder à l'enseignement de la grammaire en fonction du ou des degrés d'enseignement qui les concernent;
6. de distinguer les méthodes d'enseignement de la grammaire;
7. d'élaborer une activité d'apprentissage axée sur la grammaire.

NOTE: Il est suggéré aux personnes chargées de l'animation d'offrir, comme préalable, la session d'une journée portant sur **La correction des erreurs et l'enseignement de la grammaire** (module 3: Méthodes axées sur la communication II — unité

Module 6: La lecture au secondaire
(10 heures)

Objectif général

Permettre aux participants de prendre connaissance du guide pédagogique **Propositions pour une pédagogie de la lecture (n° 16-3420-03)**:

Objectifs spécifiques

Permettre aux participants:

1. de comprendre l'importance de la lecture dans l'apprentissage d'une langue seconde et de reconnaître les exigences qui s'y rapportent;
2. d'étudier des exemples d'activités de lecture;
3. de prendre connaissance du rôle joué par les différentes activités de lecture;
4. de prendre connaissance d'une démarche de lecture collective en trois étapes;
5. de préparer des activités liées à l'enseignement d'une méthode de lecture particulière;
6. de prendre connaissance des principes théoriques qui sous-tendent l'utilisation d'un livre pour les jeunes et de les mettre en pratique;
7. de prendre connaissance d'une démarche de lecture individuelle;
8. de prendre connaissance d'une sélection de livres pour les jeunes.

Immersion en langue française

Module 7: Immersion en langue française

Le présent module contient trois unités. Une unité propre à la langue parlée (ORAL), une deuxième à la lecture et une dernière à la langue écrite (ÉCRIT).

L'unité 1 portant sur l'enseignement de la langue parlée peut faire l'objet de deux jours d'animation (10 heures).

Objectif général

Permettre aux participants de développer des techniques d'enseignement de la langue parlée ainsi que des techniques de correction appropriées.

Objectifs spécifiques

Permettre aux participants:

1. de préciser les objectifs généraux de l'enseignement et de l'apprentissage dans les classes d'immersion;
2. de préciser les objectifs à poursuivre dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue parlée;
3. de mettre en évidence les points communs entre les objectifs des programmes de français, langue maternelle, et de français, langue seconde, au primaire;
4. de dégager les principes de base d'une méthode d'enseignement axée sur la communication;
5. de juger de l'importance de l'écoute dans l'apprentissage d'une langue;
6. de discuter des activités de sensibilisation à l'écoute et des activités d'écoute possibles en classe d'immersion;
7. de déterminer les étapes et les caractéristiques d'une activité d'écoute;
8. de prendre connaissance de l'unité portant sur la langue parlée (ORAL) du programme d'études du primaire.

Français, classe d'accueil ou de francisation

Module 8: La communication orale au primaire (10 heures)

Objectif général

Permettre aux participants d'utiliser différentes méthodes axées sur la communication afin de faciliter la mise en place du module ORAL du programme d'études Français, classe d'accueil, classe de francisation, du primaire.

Objectifs spécifiques

Permettre aux participants:

1. de faire le point sur les caractéristiques fondamentales du module ORAL;
2. de se familiariser avec les démarches et activités de communication relatives à la méthode d'enseignement;
3. de se familiariser avec des activités pédagogiques basées sur l'intention, l'écart d'information, la résolution de problèmes, afin de mettre sur pied de telles activités;
4. de se familiariser avec un certain nombre de techniques et d'outils qui devraient les aider à réaliser le module ORAL du programme d'études.

NOTE: — Au cours des dernières années, de nombreux documents ont été produits dans le cadre de la formation ou du perfectionnement des enseignants des classes d'accueil et de francisation. Lors de l'implantation d'u programme d'études, des ateliers ont été préparés et mis à la disposition des commissions scolaires. D'autres documents ont été préparés par de nombreux agents d'éducation et ont été largement distribués.

Le présent module traite principalement de l'unité portant sur la langue parlée (ORAL) et a pour objectif d'en faciliter la mise en oeuvre. Les journées de perfectionnement proposées ne sont pas destinées à remplacer les ateliers existants. Le but visé est simplement d'accorder davantage de soutien. Les auteurs ont tenu pour acquis que les enseignants, à qui ce matériel s'adresse, avaient déjà participé à ces ateliers. Il est fortement conseillé de s'assurer que c'est le cas, sinon il faudra veiller à ce que ces enseignants prennent part aux ateliers conçus dans le cadre de l'implantation du programme avant de s'inscrire aux modules ici décrits.

Formulaire de PRÉSENTATION d'un projet collectif de perfectionnement en didactique

Année _____

Numéro du projet _____

☐ Primaire
☐ Secondaire

☐ Anglais langue seconde
☐ Français, langue seconde
☐ Classes d'accueil et de francisation

COMMISSION SCOLAIRE

Nom de la commission scolaire _____ Région _____

Adresse de la commission scolaire _____

_____

Code postal _____ Tél. (_____) _____

Responsable à la commission scolaire _____

Nom de l'animateur _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET

Date de réalisation _____

Endroit _____

Nombre total d'heures _____ Nombre de participants _____

Nombre total de jours _____

Tenue de l'activité: nombre de jours pendant les heures de classe _____
nombre de jours en dehors des heures de classe _____
nombre de jours pendant les journées pédagogiques _____

Choisir un des modules suivants

Anglais, langue seconde:

- Module 1: The language learning process
- Module 2: Methodology I
- Module 3: Methodology II
- Module 4: Second language evaluation

Français, langue seconde

- Module 1: Apprentissage d'une langue seconde
- Module 2: Méthodes axées sur la communication I
- Module 3: Méthodes axées sur la communication II
- Module 4: Évaluation en langue seconde
- Module 5: Enseignement de la grammaire
- Module 6: La lecture au secondaire

Immersion en langue française (primaire)

- Module 7: Immersion en langue française
  - Unité 1: L'enseignement de la langue parlée

Français, classe d'accueil ou de francisation

- Module 1: Apprentissage d'une langue seconde
- Module 2: Méthodes axées sur la communication I
- Module 8: La communication orale au primaire

DESCRIPTION DU PROJET (si différent des modules)

Objectif général _____

_____

Objectif particuliers _____

_____

_____

Description du projet _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION

Estimation du coût de l'animation

NOM	PRÉNOM	FONCTION	EMPLOYEUR ORDINAIRE	Rémunération	x	Nbre de jours	=	Sous-total	Frais de séjour	x	Nbre de jours	=	Sous-total	Frais de déplacement	x	Nbre de jours	=	Sous-total	Frais de suppléance	x	Nbre de jours	=	Sous-total	TOTAL
					x		=			x		=			x		=			x		=		
					x		=			x		=			x		=			x		=		
				TOTAL			=		TOTAL			=		TOTAL			=		TOTAL			=		

Estimation du coût pour les enseignants

NOM	PRÉNOM	LANGUE ENSEIGNÉE		ORDRE D'ENSEIGNEMENT				NATURE DE LA TÂCHE			Frais de déplacement	x	Nbre de jours	=	Sous-total	Frais de suppléance	x	Nbre de jours	=	Sous-total	TOTAL
		ANGLAIS	FRANÇAIS	Primaire 1 cycle	Primaire 2 cycle	Secondaire 1 cycle	Secondaire 2 cycle	Spécialiste	Instituteurs ou Chargé de classe												
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												x		=			x		=		
												TOTAL		=			TOTAL		=		
																	TOTAL 1 + 2 =				

Coût moyen incluant les honoraires des animateurs _____ ÷ _____ = _____

Total de 1 et 2 | Nombre d'enseignants | Coût moyen

ATTESTATION DE L'ORGANISME Je certifie que les participants travaillent dans notre commission scolaire comme enseignants ou conseillers pédagogiques de langue seconde

_____ _____

Signature du directeur général | Date

Formulaire de RÉCLAMATION d'un projet collectif de perfectionnement en didactique

Année _____

Numéro du projet _____

☐ Primaire
☐ Secondaire

☐ Anglais langue seconde
☐ Français, langue seconde
☐ Classes d'accueil et de francisation

COMMISSION SCOLAIRE

Nom de la commission scolaire _____ Région _____

Adresse de la commission scolaire _____

_____

Code postal _____ Tél. (_____) _____

Responsable à la commission scolaire _____

Nom de l'animateur de la session _____

Thème du module ou projet: _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET

Dates de réalisation _____

Endroit _____

Nombre total d'heures _____ Nombre de participants _____

Nombre total de jours _____

Tenue de l'activité: nombre de jours pendant les heures de classe _____
nombre de jours en dehors des heures de classe _____
nombre de jours pendant les journées pédagogiques _____

Coût initial du projet _____

Montant accordé par le Ministère _____

ÉTAT DE COMPTE

La Direction de la formation du personnel scolaire doit à

nom de la commission scolaire: _____

la somme de: _____

_____ _____
Signature du directeur général Date

SOMMAIRE DES QUESTIONNAIRES INDIVIDUELS D'ÉVALUATION:

Légende: 4- tout à fait d'accord
3- d'accord
2- en désaccord
1- en désaccord total

Échelle:	1	2	3	4	Total
1- Satisfation générale					
Question 1.1					
Question 1.2					
2- Objectifs					
Question 2.1					
Question 2.2					
Question 2.3					
3- Contenu					
Question 3.1					
Question 3.2					
Question 3.3					
Question 3.4					
4- Animateur					
Question 4.1					
Question 4.2					
Question 4.3					
Question 4.4					
5- Modalités administratives					
Question 5.1					
Question 5.2					

Points forts

Points faibles

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL ET DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL D'ÉVALUATION

Année _____ Projet : ☐ Primaire ☐ Anglais, langue seconde

☐ Secondaire ☐ Français, langue seconde

DATE _____ ☐ Classes d'accueil et de francisation

COMMISSION SCOLAIRE _____

NOM DE L'ANIMATEUR _____ NOMBRE TOTAL DE JOURS _____

THÈME DU MODULE OU PROJET _____

POUR CHACUN DES ÉNONCÉS CI-DESSOUS, ENCERCLER LE CHIFFRE QUI CORRESPOND À VOTRE CHOIX.

Échelle : 4 - tout à fait d'accord
3 - d'accord
2 - en désaccord
1 - en désaccord total

1.	**Satisfaction générale**				
1.1	De façon générale, je suis satisfait des activités de perfectionnement collectif.	4	3	2	1
1.2	Les sessions de perfectionnement ont apporté des réponses aux questions que je me pose sur mon enseignement, par rapport aux nouveaux programmes.	4	3	2	1
2.	**Objectifs**				
2.1	Les objectifs pour chacune des sessions de perfectionnement ont été bien présentés.	4	3	2	1
2.2	Les objectifs des sessions étaient pertinents.	4	3	2	1
2.3	Les objectifs poursuivis par ces sessions ont été atteints.	4	3	2	1
3.	**Contenu**				
3.1	Le contenu des sessions était adapté aux objectifs présentés.	4	3	2	1
3.2	Le contenu était bien structuré.	4	3	2	1
3.3	Les documents de soutien (acétates, matériel audiovisuel, etc.) étaient adéquats dans l'ensemble.	4	3	2	1
3.4	Les éléments traités ont enrichi mon enseignement.	4	3	2	1
4.	**Animation**				
4.1	Les stratégies mises en oeuvre pour favoriser l'atteinte des objectifs de ces sessions étaient appropriées.	4	3	2	1
4.2	Les stratégies utilisées au cours de ces sessions étaient variées.	4	3	2	1
4.3	Mon intérêt s'est maintenu tout au long de ces sessions.	4	3	2	1
4.4	Les animateurs étaient attentifs aux besoins exprimés par les participants.	4	3	2	1
5.	**Modalités**				
5.1	Le nombre de jours consacrés à la réalisation de ce projet de perfectionnement était adéquat.	4	3	2	1
5.2	Les sessions m'ont permis de transférer les acquis.	4	3	2	1

6. Écrire un bref commentaire général sur ces sessions (les points forts et les points faibles).

_____

_____

_____

7. À quelles activités de perfectionnement en didactique aimeriez-vous participer?

_____

_____

_____

MERCI.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

28-2495
9091-0072